

Xme ANNEE

1894



1 DECEMBRE

No. 12



**Revue du Tiers-Ordre**  
ET DE LA  
**Terre - Sainte**

CONNAITRE + DIEU + ET + JÉSUS - CHRIST

VOILA LA VIE ETERNELLE

LA PURIFICATION

**L**E Seigneur avait dit à Moïse : “ La femme qui aura donné naissance à un fils, demeurera les sept premiers jours dans un état d'impureté légale absolue, et elle passera les 33 suivants sans toucher à rien de sanctifié, ni pouvoir entrer dans le Temple. Lorsque le terme de la purification sera accompli, elle offrira pour ce fils, à la porte du Tabernacle d'alliance, un agneau d'un an, qui sera brûlé en holocauste et une tourterelle ou une jeune colombe, qui sera offerte en sacrifice pour le péché. Elle les remettra entre les mains du prêtre, qui les présentera au Seigneur et priera pour elle. Ainsi elle sera purifiée. Que si la